



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

*Golden Thread*

Colors by Munsell Color Services Lab

*Don Williams*

75

RE

ER

e

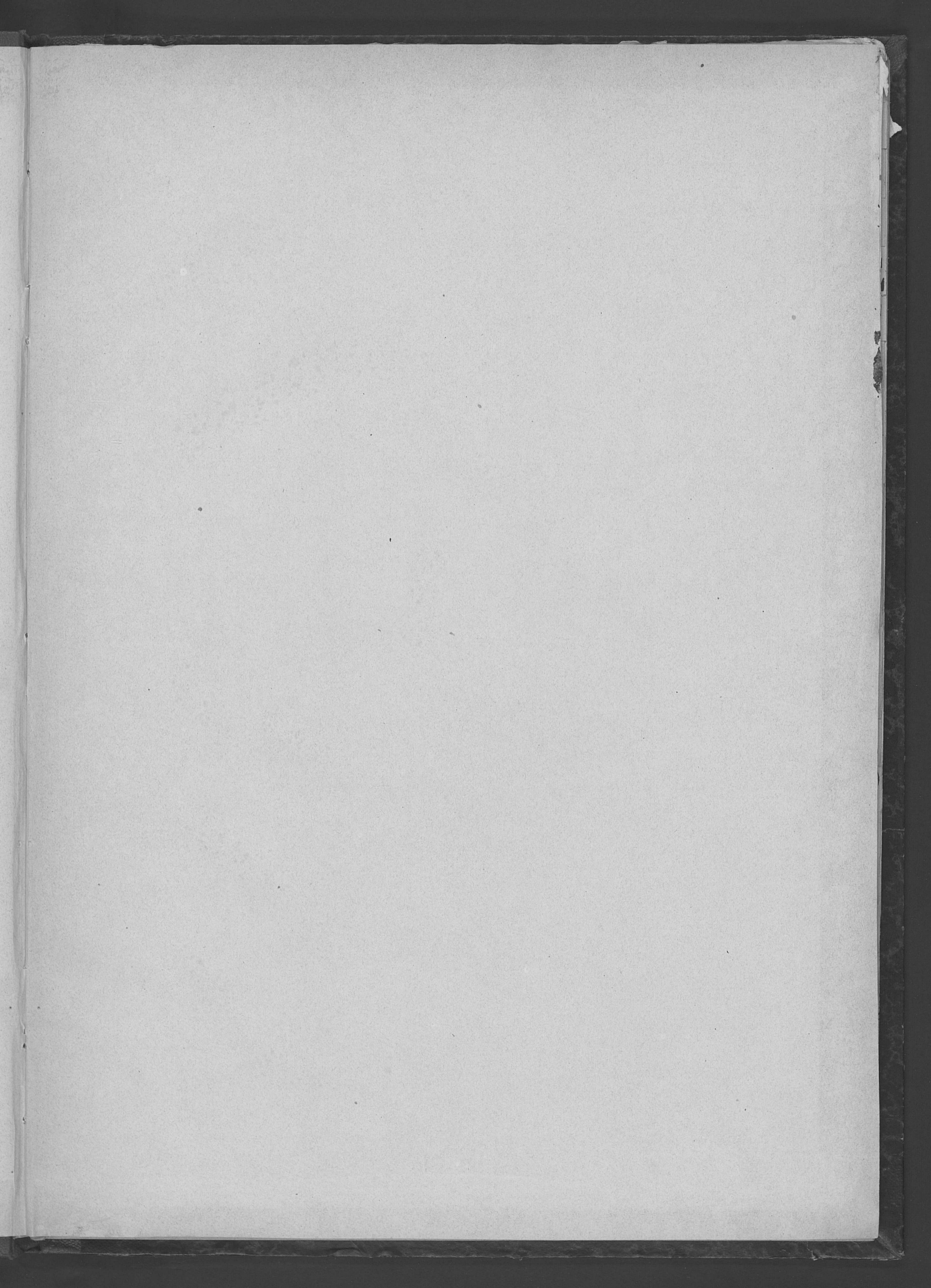
8

Ed 75 /  
4

Archives cantonales vaudoises

RMS 1/1.044.890

Microfilm





DE LA PAROISSE de Lonay - Echandens.

Le vingt-dix Décembre mil-huit-cent-soixante-seize  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 1.

Grand  
et  
Favez.

Entre

Alexandre Grand  
fils de feu Susanne Grand, née Bachelier  
et de veuve de Jean-Pierre Frédéric Grand  
d'Ecublens  
domicilié à Prévengés  
agé de trente-dix ans et demi

Et Sophie Favez  
fille de Jean-Abram Favez  
et de Susanne-Marie née Burnand  
de Servin  
domiciliée à Prévengés.  
agée de trente-deux ans.

Témoins

Jean-Louis Bolliet, domicilié à Prévengés.

François Mermoud fils, domicilié à Prévengés.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Des actes de naissance des époux.

Des bans de mariage publiés sans opposition à Ecublens, à Mézières  
et à Lonay.

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la cure, sous N<sup>o</sup> 1.

L. Couchet suffragant.

## REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-un Février mil-huit-cent soixante-troize  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 2.Zwahlen  
et  
Moyard.

Entre

Marc-Louis-Alexandre Zwahlen  
fils de Marc-Henri Zwahlen  
et de Marie-Louise-Georgette Prior, sa femme,  
de Yessenay, canton de Berne,  
domicilié à Chevannes sous Lausanne,  
agé de vingt-un ans et demi

Et Louise-Julie Moyard  
fille de Charles-Jean-Louis Moyard  
et de Jeanne-Louise Bolliet, sa femme,  
de Prévèrenge,  
y domiciliée,  
agée de vingt-trois ans et demi.

Témoins

Henri Muteux, domicilié à Prévèrenge,  
Charles-Louis Fédet, domicilié à Prévèrenge.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Des actes de naissance des époux (celui de l'épouse dans le registre de la paroisse);  
Des bans de mariage publiés sans opposition à Lonay et à Ecublens;  
De l'autorisation donnée à l'époux mineur par son père;  
De l'attestation que les deux époux ont fait leur première communion;  
De la permission du Département de Justice et Police du canton de Vaud, en date  
du 15 Février 1873.

Toutes ces pièces sont déposées aux archives de la cure sous n<sup>o</sup> 2.

D. Cruchet suffragant.

## DE LA PAROISSE d

Le vingt-huit Mars mil-huit-cent-soixante-trois,  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 3.Paquier  
et  
Clerc.

Entre

Marc-Louis-Henri Paquier  
fils de feu Louis-Henri Paquier  
et de Louise-Fanchette née Paquier, sa  
de Denges, <sup>femme</sup>  
y domicilié,  
agé de trente-quatre-ans et cinq mois

Et Louise-Françoise Clerc  
fille de Jean-Pierre-Salomon Clerc  
et de Marie née Paquier, sa femme  
de Froideville,  
domiciliée à Denges,  
agée de trente-six ans et deux mois.

(Léon, org. - D. Cruchet suff. ?)

Témoins

Paul-Auguste Rochat, domicilié à Denges.

Marc Bocion, instituteur à Denges.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Des actes de naissance des époux (celui de l'époux dans le Registre de la paroisse)  
Des bans de mariage publiés sans opposition à Lenay et à Monthoron.  
Coutes ces pièces sont déposées aux archives de la cure sous N<sup>o</sup> 3.

Denis Cruchet-suffragant.

J'ai autorisé les époux Meville-Grenat & Rég. des bans N<sup>o</sup> 2 fol. 10) à faire tenir  
leur mariage à Denges le 18 Décembre 1873.

Lenay le 16 Décembre 1873.

D. Cruchet-suff.

J'ai autorisé les époux Contornier & Bernard & Rég. des bans N<sup>o</sup> 2 fol. 10) à faire tenir  
leur mariage à Pilly le 26 Janvier 1874.

Lenay le 24 Janvier 1874.

D. Cruchet-suff.



REGISTRE DES MARIAGES

Le quatre Avril mil-huit-cent-soixante-troize  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 4.

Paquier  
ou  
Paquier

Entre  
François-Jules Paquier  
fils de Marc Paquier  
et de Louise-Françoise née Rossier,  
de Denges,  
y domicilié,  
agé de vingt-sept ans  
sa femme

Et Jeanne-Adèle Paquier  
fille de Jean-Louis-Frédéric Paquier  
et de Louise-Antoinette née Raymond,  
de Denges,  
y domiciliée,  
agée de dix-neuf ans et six mois  
sa femme

Témoins

Marc Bocion, instituteur à Denges.

Emile Kuntz, domicilié à Begnins.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Des actes de naissance des époux (tous deux dans les registres de la Paroisse)  
Des bans de mariage publiés sans opposition à Lonay.

Cette pièce est déposée aux archives de la cure sous N<sup>o</sup> 4.

Les père & mère de l'époux mineur ont autorisé celle-ci. — Denis Cruchet suffragant.

En vertu de l'autorisation du Département de l'Intérieur & de la Police la forme du présent registre est  
remise à M. L. Schrantz pasteur de Lonay.

Lonay le 5 mai 1873.

Signé Le Préfet Morap.

## DE LA PAROISSE de Lonay

Le huit mai mil-huit-cent septante trois  
a été célébré le mariage promis

## Entre

N<sup>o</sup> 5  
Blaquière  
de Gumoens.

François Pierre Gabriel Blaquière  
fils de Jean Inquet Blaquière  
et de Marie née Pichaudel  
de Clairac (Dép. de Lot & Garonne en France)  
y domicilié  
agé de trente six ans  
d'une part

Et Berthe Sophie de Gumoens  
fille de Georges Henri Jules de Gumoens  
et de Jeanne Louise Julie née de Beaudobne  
de Berne, Lausanne & Lonay  
domiciliée à Lonay  
agée de vingt trois ans.  
d'autre part

## Témoins

Jules Pellis avocat à Lausanne  
Allouf de Mestrat de St. Saphorin

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci-après qui déposent aux archives de l'église  
1<sup>o</sup> Les Actes de Naissance des époux.  
2<sup>o</sup> Les Bans de mariage publiés temporel (dispense d'une publication) à Berne,  
Lausanne & Lonay sans oppositions.  
3<sup>o</sup> L'autorisation du Département de Justice & Police pour la publication des  
bans & la célébration du mariage.

J. Schranz, past.

L'assemblée des époux a fait son serment à l'église de Lonay le 11 décembre 1873.  
Les époux Chevalley & Blanz. V. Rég. des bans fol. 50 -  
Lonay le 15 décembre 1873.

J. Schranz, past.

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt quatre JUILLET mil-huit-cent septante trois  
a été célébré le mariage promis

N° 6.

Meyer  
Sissinard

Entre

Samuel Christoph Meyer  
fils de Christian Meyer  
et de Barbara née Lang  
de Kirchdorf (Cant. de Bâle)  
domicilié à Cullman  
agé de vingt trois ans  
Un fiancé

Et Sophie Lydie Vétinard  
fille de Jean François Ferdinand Vétinard  
et de Susanne Marguerite née Sorey  
de Maracou  
domiciliée à Yverdon  
agée de vingt trois ans  
Une fiancée

Témoins

Jacques Erachel baron  
Louis Werbli régné

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces et après qu'il y a eu aux archives de la Cour

- 1. Les Actes de Naissance des époux.
- 2. Les Bans de mariage publiés trois fois sans opposition à Kirchdorf, Maracou, Cullman  
et Yverdon.
- 3. L'autorisation du Département de justice.
- 4. L'autorisation de l'officier de l'état civil de Cullman.

J. Schranz fait.

J'ai autorisé les époux Pagnier & Monachon (N. Act. des Bans fol. 34)  
à faire de leur mariage à Cully le 13 novembre 1873.  
Cully le 13 novembre 1873.

J. Schranz fait.

DE LA PAROISSE de Loney

Le vingt-cinq Juillet mil-huit-cent septante trois  
a été célébré le mariage promis

N° 7  
Badel  
&  
Baud

Entre

Louis Georges Charles Badel  
fils de Adam Badel  
et de Louise Marie Anne Gabrielle vic Calame  
de Gimel & Longirod  
domicilié a Gimel  
agé de vingt sept ans.  
d'une part

Et Louisa Baud  
fille de Marc Jules Baud  
et de Marie Charlotte des Baud  
de Gimel  
y domiciliée  
agée de vingt deux ans, mineure autorisée  
d'autre part

Témoins

Charles Puffey de Cassel  
Eugène Raymond de Gimel

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci après qui se trouvent aux archives de la Cure:

- 1. Les Actes de l'Union des époux.
- 2. Les Banns de mariage publiés sans opposition a Gimel & Longirod.
- 3. L'autorisation légale pour le pont mineur.
- 4. L'autorisation du pasteur de Gimel.

*[Signature]*

J'ai autorise les époux Jémet Gengerat (L. Reg. des bans fol. 23 du 16<sup>me</sup>) a  
faire tenir leur mariage a Luchy le 14 septembre 1873.

Loney le 30 août 1873.

*[Signature]*

J'ai autorise les époux Gergonne Piquier (L. Reg. des bans fol. 10) a faire  
tenir leur mariage a Luchy le 30 octobre 1873.

Loney le 25 oct 1873.

*[Signature]*

# REGISTRE DES MARIAGES

Le premier novembre mil-huit-cent septante trois  
a été célébré le mariage promis Le Juge de Paix du canton de Coublens a procédé  
à la mairie communale de Coublens à la célébration du mariage promis :

N° 8

Porax  
&  
Reymond

Entre

Jean Louis Adolphe Porax  
fils de Jean Pierre Porax  
et de Françoise Louise née Sorin  
de Coublens  
domicilié à Echandon  
agé de vingt six ans  
D'une part

Et Elise Reymond  
fille de Louis Reymond  
et de Jeanne Louise née Panel  
de Vaulx  
domiciliée à Echandon  
agée de vingt deux ans  
D'autre part

Témoins

J. Chevalley & Emile Chevalley

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des deux époux, de l'autorisation du père de l'épouse mineure  
& des bans de mariage publiés & traités sans opposition à Lucien Couvreur Vaulx  
& Echandon. Les pièces sont déposées aux archives de la commune de Coublens au  
registre des mariages célébrés par le Juge de Paix.

J. Schrantz Juge de Paix

J'ai autorisé les époux Barbey-Guillaume (N. Reg. de Coublens fol. 40 du 11/2) à  
faire leur mariage à Morgez le 20 novembre 1873.  
L'onay le 15 novembre 1873.

J. Schrantz Juge de Paix

J'ai autorisé les époux Guillemin-Bastionel (N. Reg. de Coublens fol. 40 du 11/2) à faire  
leur mariage à Morgez le 11 décembre 1873.  
L'onay le 8 décembre 1873.

J. Schrantz Juge de Paix

Le 18<sup>me</sup> Décembre 1873.  
J. Porax  
(signé)

DE LA PAROISSE de Lonay

Le Trente Décembre mil-huit-cent septante trois a été célébré le mariage promis

Entre

N° 9.  
Reymond  
&  
Crausax

Jules Reymond  
fils de Marc Louis Samuel Reymond  
et de Pauline née Paquier  
de Lengres & du Cherin  
domicilié a Lengres  
agé de dix-neuf ans  
d'une part

Et Melanie Crausax  
fille de Daniel Crausax  
et de Fannette née McAnna  
de Charvannes sur Mondog  
domiciliée a Busigny  
agée de vingt-deux ans  
d'autre part

Témoins

Mme Bouvier régnant a Lengres  
Jude Bourgois de Busigny

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des pièces ci-après qui se trouvent aux archives de la Cure:

- 1° Les Actes de naissance des époux, celui de l'époux est dans les registres de la paroisse.
- 2° Les Banns de mariage publiés trois fois sans opposition a Lengres, au Brassus (Cherin) a Charvannes & a Busigny.
- 3° L'autorisation des pères & mères des époux mineurs.

J. Schrantz

J'ai autorisé les époux Louis & Gilbert (N. Reg. de bans 46. & fol. 44.) a faire célébrer leur mariage a Morges le 22 Janvier 1884.  
Lonay le 14 Janvier 1884.

J. Schrantz

REGISTRE DES MARIAGES

Le Trente Décembre mil-huit-cent septante trois  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 10.  
Mormond  
&  
Mayard

Entre

François Louis Mormond  
fils de François Louis Rodolphe Mormond  
et de Jeanne Louise Françoise née Delarogues  
de Tréverenges  
y domicilié  
agé de vingt cinq ans  
D'une part

Et Jeanne Louise Julie Mayard  
fille de Jean Louis Mayard  
et de Louise Henriette née Mayard  
de Tréverenges  
y domiciliée  
agée de vingt quatre ans  
D'autre part

Témoins

Henri Masson de Tréverenges  
Constant Bollot de Tréverenges

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci après qui déposent aux archives de la Ville.

- 1<sup>o</sup> Les Actes de naissance des époux, inscrits dans les registres de la parisse.
- 2<sup>o</sup> Les Bans de mariage publiés trois fois sans opposition à Tréverenges.

J. Ehrhart, Pasteur

J'ai autorisé les époux Mayard & Grandchamp (N. Reg. des bans 76<sup>o</sup> fol. 42) à faire célébrer leur mariage  
à Mende le 14 Février 1874.  
L'onay le 12 Février 1874. J. Ehrhart, Pasteur

J'ai autorisé les époux Maurice & Pagnier à faire célébrer leur mariage à Sandanne  
le 20 Février 1874 - (N. Reg. des bans 76<sup>o</sup> fol. 41)  
L'onay le 20 Février 1874. J. Ehrhart, Pasteur

DE LA PAROISSE de *Lonay*

Le vingt Sept Mars mil-huit-cent septante quatre  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 11

*Prieber*  
*Pointet*

*Jean Louis Prieber*  
fils de *Daniel Prieber*  
et de *Clémence Louise Françoise née Pointet*  
de *Henri Clément de Bonny*  
domicilié à *Echandent*  
agé de vingt six ans  
*Unepans*

Entre

Et *Céphise Pointet*  
fille de *Adolphe Pointet*  
et de *Mme Louise née Bonny*  
d'*Echandent*  
y domiciliée  
agée de dix neuf ans  
*Unepans*

Témoins

*David Pointet d'Echandent*  
*Louis Cay régents à Echandent*

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci-après qui se trouvent aux archives de la Cure:

1. Les Actes de naissance des époux, inscrits dans les registres de la paroisse.
2. L'autorisation de la mère de l'épouse mineure (le père est décédé).
3. Les bans de mariage publiés sans opposition à *Henri de Echandent*.
4. La ratification du Département de Justice & Police.

*J. Schrangfont*



# REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt quatre avril mil-huit-cent septante quatre  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 12.

Perrès  
Chenuy

Henri Perrès  
fils de Francis Henri Perrès  
et de Jeanne Susanne Frost née Schopfer  
de Breublent, Morges & Saphorin  
domicilié a Breublent  
agé de dix neuf ans  
d'une part

Entre

Et Aline Lybis Chenuy  
fille de Marc Louis Chenuy  
et de Jeanne de Joly  
de Gollion  
domiciliée a Echallens  
agée de vingt deux ans  
d'autre part

Témoins

Francis Chenuy d'Echallens  
Rosalie Demont de Mullyens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci après qui se trouvent aux archives de la Cure:  
1. Les Actes de naissance des époux (celui de la femme est dans les registres de la Cure)  
2. Les bans de mariage publiés trois fois sans opposition a Honay (Breublent)  
Morges, Saphorin, Gollion & Echallens.  
3. L'autorisation des parents des époux mineurs.

Je certifie que la présente  
copie est conforme à l'original  
déposé aux archives de la Cure  
Honay le 15 juillet 1874.

J. Schwan, past.

J. Chenuy past.

## DE LA PAROISSE de Lonay

Le quinze mai mil-huit-cent septante quatre  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 13.Delarays  
Duperrays

## Entre

Jean Louis Delarays  
fils de Jean Théobald Samuel Sigismund  
et de Charlotte Albertine née Pachez  
de Pilly  
domiciliés à Lonay  
agé de quarante deux ans  
veuf de Sonny Françoise née Mérieville  
D'une part

Et Susanne Louise Pauline Duperrays  
fille de Louis Samuel Duperrays  
et de Marie Madeleine née Thuroz  
de Wufflens-la-ville  
domiciliée à Lonay  
agée de vingt deux ans.  
D'autre part

## Témoins

Jean Barbey de Lonay  
Louis Guillaume de Wufflens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

des pièces ci-après qui se trouvent aux archives de la Cure:

- 1<sup>o</sup> Les Actes des Naissances des époux, inscrites dans les registres de la paroisse.
- 2<sup>o</sup> L'acte de décès de Sonny Françoise Delarays, née Mérieville, inscrite dans les registres de la paroisse.
- 3<sup>o</sup> Les bans de mariage publiés sans opposition, à Pilly, Wufflens-la-ville & Lonay.
- 4<sup>o</sup> L'autorisation des père & mère de la femme mineure.

D'une part

REGISTRE DES MARIAGES

N° 114

Panchaud  
Panchaud

Le quinze mai

mil-huit-cent septante quatre

a été célébré le mariage promis par acte du préfet de Meuzac l'acte dont est tiré  
Tribunal civil du District de Meuzac. **Entre** Jeanes du 26 Septembre 1874.

Président de Meuzac. - Présents: M. M. les

Et Juges Raymond, Lussac, Guibert &

fils de Tenes & le greffier Lenoir.

fille de-

et de Tribunal de Meuzac pour prononcer

et de sur l'acton en divorce, intentée par

et Elise Panchaud née Rochat, de

et Lony, domiciliée à Versailles (en France)

domiciliée à Jean Louis Panchaud son mari

domiciliée de Lony, domiciliée à Lony.

agée de La demanderesse est représentée par M.

agée de Guyon, procureur jure à Meuzac

et le défendeur ne comparait pas quoiqu'il s'agit d'un mariage, considérant qu'il est établi aux procès  
du procès que Jean Louis Panchaud a injurié & frappé sa femme, qu'il l'a abandonnée & qu'il est  
coupable d'adultère. **Considérant** que ces faits prévus par les articles

228 & 229 du code civil sont des causes légitimes de divorce.

Le Tribunal à la majorité légale arrête: Les conclusions d'Elise Panchaud  
sont accordées. En conséquence les liens du mariage qui existaient à Jean  
Louis Panchaud, célébré dans la parois de Meuzac le deux mars mil huit cent

quarante sept. **La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu**

de l'acte de mariage. - Le président de Meuzac - Le greffier Lenoir

Etteste: Schramm

J'ai autorisé les époux Raymond Guillaume (N. Reg. de bans N° 2 fol 45) à faire célébrer leur  
mariage à Lantanne le 18 Septembre 1874.

Lantanne le 18 9/1874.

Schramm

J'ai autorisé les époux Guillaume - Blum (N. Reg. de bans N° 2 fol 45) à faire  
célébrer leur mariage à Echy le 18 9/1874.

Lantanne le 28 9/1874.

Schramm

DE LA PAROISSE de *Lonay*

Le *quatorze* *novembre* mil-huit-cent *septante quatre*  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 15.

*Pointet*  
*Guérel*

Entre

*Henri Louis Pointet*  
fils de *Jean Samuel David Pointet*  
et de *Jeanne Marianne François* née *Chapuis*  
d' *Echandon*  
y domicilié  
agé de *vingt six ans*  
*Dune part*

Et *Marie Guérel*  
fille de *Louis Guérel*  
et de *Louis Charlotte* née *Rechamps*  
de *Villars-St Croix*  
y domiciliée  
agée de *vingt un ans*  
*D'autre part*

Témoins

*Charles Dupax* d' *Echandon*  
*François Chapuis* idem

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces et après qui se trouvent aux archives de la Cure  
1. Les Actes de naissance des deux, celui de l'époux est dans les registres de la  
2. Les bans de mariage publiés trois fois sans opposition d' *Echandon* & *Bustigny*  
3. L'autorisation des père & mère de l'épouse mineure.

*J. Schramm*

L'au<sup>te</sup> autorise l'époux *Walter & Guérel* (C. Rég. des bans N<sup>o</sup> 161) à faire tenir leur  
mariage à *Ecublens* le *13 novembre 1884*.  
*Lonay* le *3 novembre 1884*.

*J. Schramm*

# REGISTRE DES MARIAGES

Le dix sept octobre mil-huit-cent septante quatre  
a été célébré le mariage promis

N° 16  
Guillemix  
&  
Blum

Guillemix Marie Henri  
fils de Louis François Daniel Guillemix  
et de Jeanne Françoise née Pointet  
de Cossonay  
domicilié à Echandent  
agé de vingt neuf ans  
une fois

Entre

Et Marie Louise Blum  
fille de Christian Blum  
et de Catherine née Amen  
des Knolffingers (Mont de Bonne)  
domiciliée à Echandent  
agée de trente ans  
une fois

Témoins

Jean Pierre Chevalley & Emil Chevalley

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des Actes de naissance des époux & des bans de mariage publiés sans opposition au  
Cossonay Knolffingers & Echandent. Ces pièces sont déposées aux archives de la Cure avec les extraits  
du registre des mariages célébrés par le Juge de Paix d'Echandent, qui a célébré ce mariage devant  
la maison communale de S. Sulpice.

J. Schrank

J'ai autorisé les époux Antoine Rogas (N. Act. de bans N° 2 fol. 46.)  
à faire bénir leur mariage à Yverdon le 5<sup>e</sup> Novembre 1874.  
L'onay le 4<sup>e</sup> Novembre 1874.

J. Schrank

DE LA PAROISSE de *Lonay*

Le vingt-neuf décembre mil-huit-cent septante quatre  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 17  
*Henriod*  
*Bourgoz*

Entre

*Marc Francis Henriod*  
fils de *Jean Francis Louis Henriod*  
et de *Louise Francis née Poutet*  
de *Ponges & Bouillon*  
domicilié a *Ponges*  
agé de vingt-neuf ans  
*D'une part*

Et *Clotilde Bourgoz*  
fille de *Jean Louis Bourgoz*  
et de *Jeanne Francis née Leudolys*  
de *Sulpice*  
domiciliée a *Ponges*  
agée de vingt-huit ans  
*D'autre part*

Cémoius

*Francis Chappuis d'Echardent*  
*Louis Nicolas Bernis*

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci après qui se trouvent aux archives de la Cure:

- 1<sup>o</sup> Les Actes des Mariages des époux, celui du mari est dans les registres de la paroisse
- 2<sup>o</sup> Les bans de mariage publiés & fait sans oppositions a *Sulpice, Lonay (Ponges)*  
& *Pullend (Bouillon)*

*J. Schrantz past.*

L'au<sup>te</sup> autorité des époux *Jaggi-Lenoir* (V. Reg. des bans N<sup>o</sup> 2 fol. 48) a fait  
leur mariage a *Clubome* le 29 Janvier 1875  
*Lonay* le 29 Janvier 1875.

*J. Schrantz past.*

REGISTRE DES MARIAGES

Le quatre Février mil-huit-cent-septante-cinq  
à été célébré le mariage promis

N° 18.  
Papaz  
Gromier

Entre

Emile Louis François Charles Papaz  
fils de Jean Louis Papaz  
et de Jeanne Suzanne née Roby  
d' Echandou  
domicilié  
age de vingt quatre ans  
Vive papaz

Et Marie Anne Coranique Gromier  
fille de Jean Ulrich Gromier  
et de Marie François Coranique née Lilla  
de Grayard / Strasbourg  
domiciliée d' Echandou  
agée de vingt sept ans  
Vante papaz

Cémoins

Georges Pintet d' Echandou  
Samuel Pintet idem

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci après qui se trouvent aux archives de la Cure  
1. Les Actes de naissance des époux  
2. Les bans de mariage publiés sans opposition à Grayard / Echandou

*[Signature]*

## DE LA PAROISSE de Lonay

Le jour de mercredi mil-huit-cent quatre-vingt-cinq  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 11.  
Borboes  
Borboes

Entre

Jean Louis Emile Samuel Borboes  
fils de Louis Samuel Albert Borboes  
et de Marianne Jenny née Brocard  
de Lonay et Morges  
domicilié à Lonay  
agé de vingt sept ans  
D'une part

Et Louise Amélie Borboes  
fille de Marie Louis Samuel Borboes  
et de Elmélie née Reichenbach  
de Lonay et Morges  
domiciliée à Lonay  
agée de vingt quatre ans  
D'autre part

Général

Jules Brocard des Seax  
Jules Chevalley du Chatolard

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci-après qui se trouvent aux archives de la Cure:  
1<sup>o</sup> Les Actes de naissance des époux, celui de la femme dans les registres de la paroisse.  
2<sup>o</sup> Les bans de mariage publiés sans fait sans oppositions à Morges & Lonay.

J. Schranz (par)

J'ai autorisé les époux Chambaz - Schoppet (N. Reg. des Bans fol. 50.) à  
faire tenir leur mariage à Landamur le 11 Juin 1885.  
Lonay le 4 Juin 1885.

J. Schranz (par)



REGISTRE DES MARIAGES.

Le cinq mars  
à été célébré le mariage promis

mil-huit-cent-septante-cinq

N<sup>o</sup> 20  
Curlax  
Höckli

Entre

Francis Curlax  
fils de Jean Claude Curlax  
et de Peronne née Brunier  
de Choulex (Cant. de Genève)  
domicilié à Lonay  
agé de vingt-quatre ans  
Une part

Et Rosine Höckli  
fille de Jean Albrich Höckli  
et de Marie née Blot  
de Wiederswil (Cant. de Argovie)  
domiciliée à Lonay  
agée de trente ans  
Toute part

Cémoins

Louis Jacques de Aubry  
Philippe Cravellet, testinois.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci-après qui se trouvent aux archives de la Cure  
1<sup>o</sup> Les Actes de naissance des époux.  
2<sup>o</sup> Les banns de mariage publics trait fait sans opposition à Lonay, Choulex  
& Wiederswil.  
3<sup>o</sup> L'autorisation du Département de Justice & Police, dans les archives  
duquel restent déposés les banns publics dans le lieu d'origine des époux.

J. Schrantz

J'ai certifié que la présente  
copie est conforme à l'original  
déposé aux archives de la  
Cure.  
Lonay le 25 Juin 1875.  
J. Schrantz

J'ai autorisé les époux Benoit-Broyard C. S. Rég. des banns fol. 49 v. 162  
à faire célébrer leur mariage à Choulex le 1<sup>er</sup> avril 1875.  
Lonay le 31 mars 1875.

J. Schrantz

## DE LA PAROISSE de Lonay

Le vingt un octobre  
a été célébré le mariage promis

mil-huit-cent septante cinq

N° 21.

Entre

Hans  
&  
Pointel

Jean Charles Sylvius Hans  
fils de Jean Daniel Hans  
et de Jeanne Françoise née Michels  
de Coussy Cant. de Tribourg  
domicilié à Lausanne  
agé de vingt quatre ans  
vive pais

Et M<sup>lle</sup> Léonie Pointel  
fille de Jean François Pointel  
et de Marie Louise née Rossier  
d'Echandens  
y domiciliée  
agée de vingt un ans, mineure autorisée  
vive pais

Témoins

Prévois Pointel d'Echandens  
Jean Pache de Berlens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci-après qui déposent aux archives de La Cure:

1. Les Actes de naissance des époux.
2. L'autorisation du tuteur de l'épouse Eugène Martin et de ses deux frères Jean & Marie Pointel
3. Les bans de mariage publiés trois fois sans opposition à Coussy, Lausanne & Echandens.
4. L'autorisation de célébrer le mariage à Lonay, délivrée par l'officier de l'état civil de Lausanne.

J. Schantz past.

J'ai autorisé les époux Schapler & Borbuen ff. Rég. de bans N° 2 fol. 52) à faire  
célèbrer leur mariage à Chancy le 4 novembre 1885.  
Lonay le 30 octobre 1885.

J. Schantz past.

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt six novembre mil-huit-cent septante cinq  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 22.  
Vallotton  
&  
Wobles

Entre

Louis Vallotton  
fils de Jean Joseph Vallotton  
et de Marie Louise née Gentil  
d'Elgiey & Vallorbet  
domicilié à Morges  
agé de trente quatre ans  
une femme

Et Marie Louise Nicole Wobles  
fille de Marc Louis Wobles  
et de Marianne née Lemay  
de Marchissy  
domiciliée à Treverengés  
agée de quarante trois ans  
divorcé de Jean Wobles de Briveville, toute France

Témoins

Louis Rey régents à Echandens  
Henri Muller de Bussy

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des pièces ci-après qui déposent aux archives de la Commune:

- 1<sup>o</sup> Les Actes de naissance des époux.
- 2<sup>o</sup> L'acte des divorces d'époux.
- 3<sup>o</sup> Les bans de mariage publiés trois fois sans opposition à Elgiey, Vallorbet, Morges, Marchissy, Briveville & Lonay (Treverengés).

J. Schranz pasteur

Je certifie que la présente copie  
est conforme au registre original  
déposé au Bureau de l'état civil des  
Lonay le 31 décembre 1875.

J. Schranz pasteur

J'ai autorisé les époux Panchaud & Vanhingen (N. Rég. des bans N<sup>o</sup> 2 fol. 54.) à faire  
leurs mariages à Morges le 30 décembre 1875  
Lonay le 24 décembre 1875.

J. Schranz pasteur

DE LA PAROISSE de *Lonay*.

Le \_\_\_\_\_ mil-huit-cent \_\_\_\_\_  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 23.

Entre

fils de

Et

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Témoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

*Ce jour du 31 décembre  
1868, au soir, le présent  
registre, quoique non rempli  
par les articles de la loi  
du 20 novembre 1804, en  
exécution de la loi  
du 20 novembre 1804, sur la tenue des  
registres de l'état civil  
par son commissaire, et en  
présence des registres de la  
paroisse de Lonay  
Schwarz, past.*

REGISTRE DES MARIAGES

*Le* *mil-huit-cent*  
*a été célébré le mariage promis*

*N<sup>o</sup>*

*Entre*

*Et*

*fils de*

*fille de*

*et de*

*et de*

*d*

*d*

*domicilié*

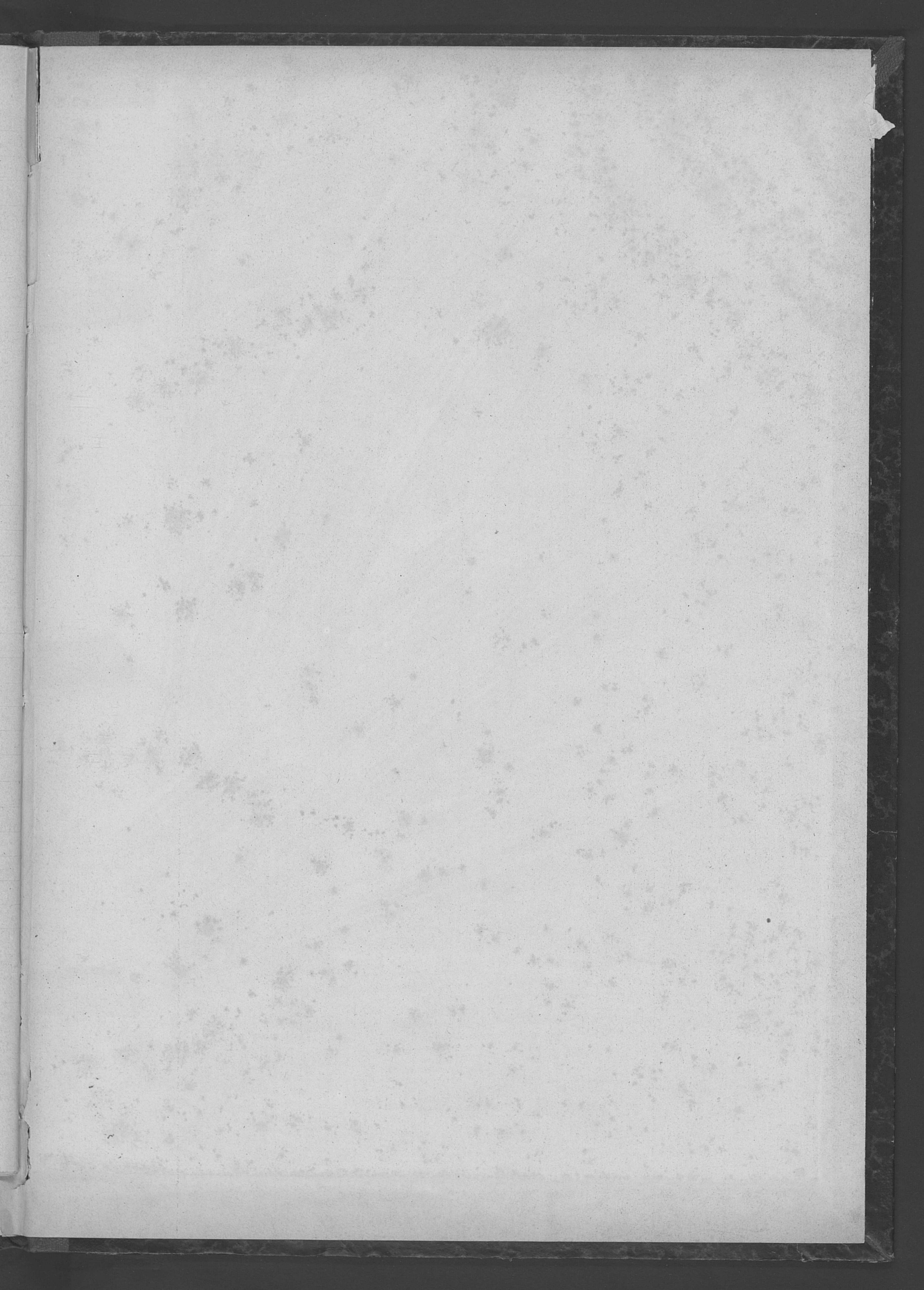
*domiciliée*

*agé de*

*agée de*

*Témoins*

*La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu*



Ec

N  
RE  
MA  
P  
C  
De

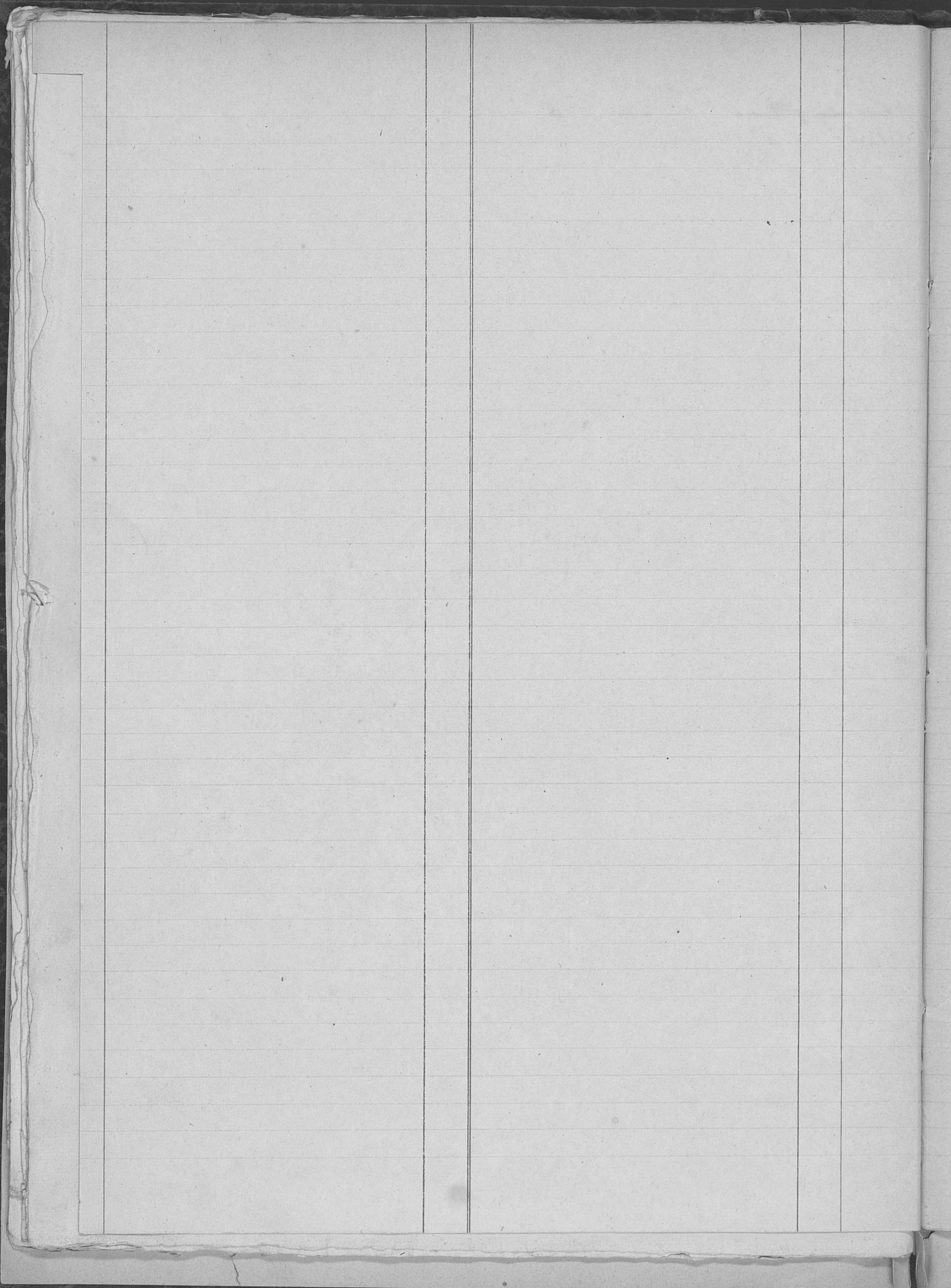
11

*Ordering of Command.*

36

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





<i>Blaquiere &amp; de Gamoons.</i>	—	5.
<i>Badel &amp; Buid.</i>	—	7.
<i>Barbois &amp; Paquier.</i>	—	8.
<i>Barbois &amp; Barbois.</i>	—	19.
<i>Burdes &amp; Moyan.</i>	—	20.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



<i>Chevaly &amp; Blanc</i>	—	5.
<i>Carlar &amp; Köhli</i>	—	20.
<i>Chambard &amp; Schöffel</i>	—	19.

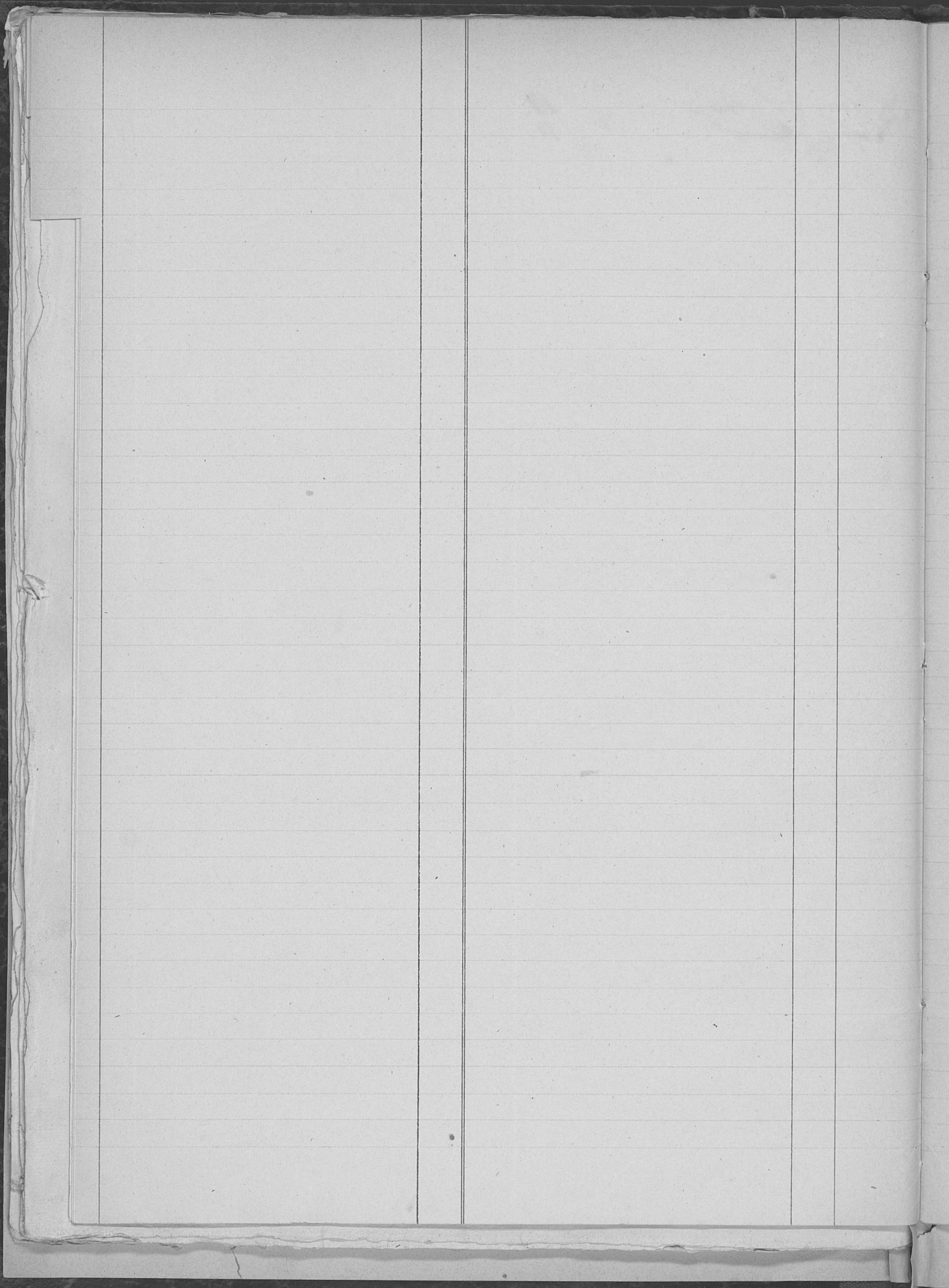
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



*Delany & Duperron*  
*Deputy & Gremier*

18.  
18.

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

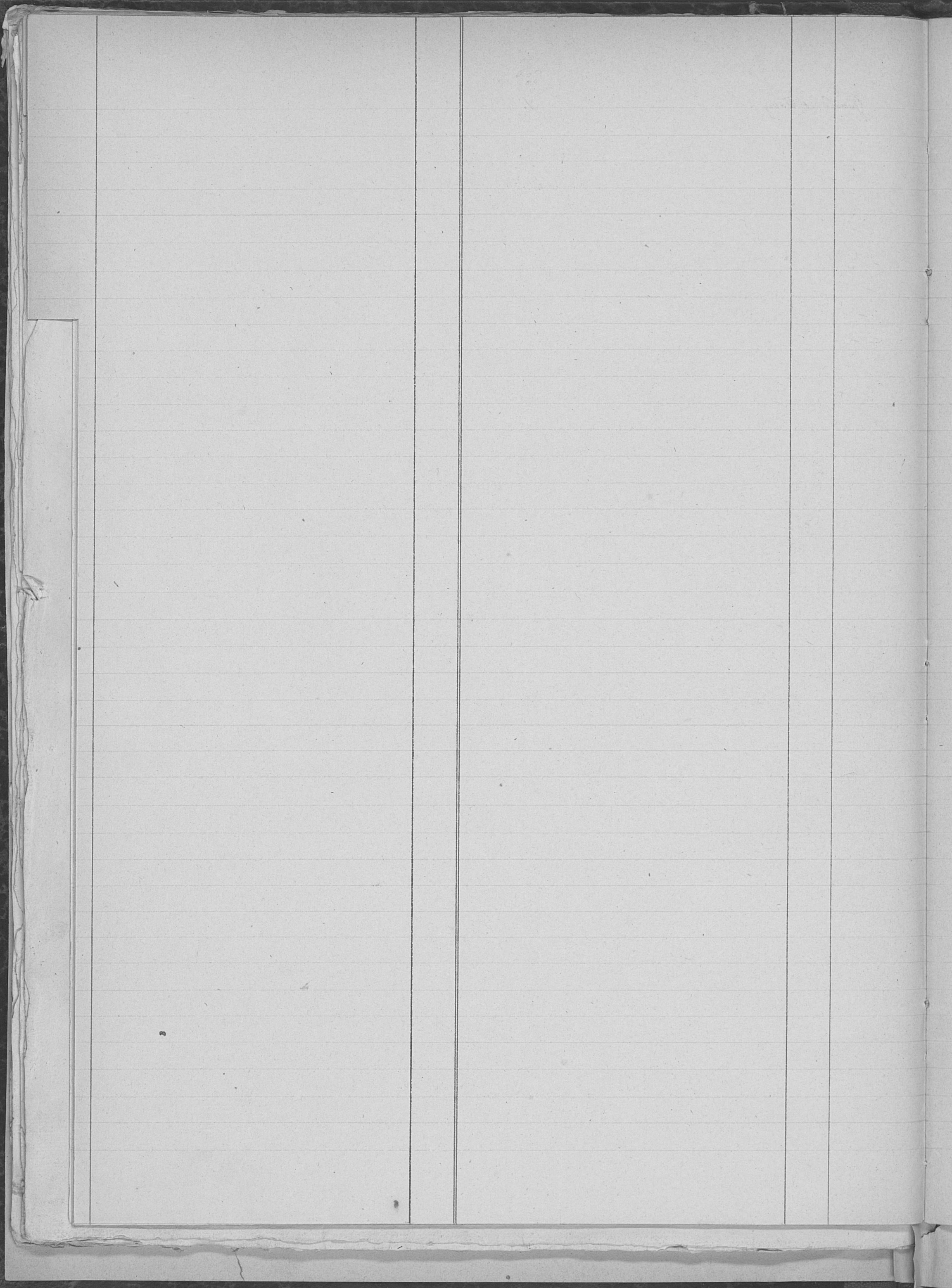


E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Grand et Favy  
Gergesat & Sagueny  
Guillemix & Bredonel.  
Guillemix & Blum.

Pages.  
1.  
7.  
8.  
16.

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



<i>Wit &amp; Gallep.</i>	—	—	9
<i>Henric &amp; Bourgois.</i>	—	—	14.
<i>Hans &amp; Panted.</i>	—	—	21.

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



*Faggi & Renoir.*

17.

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

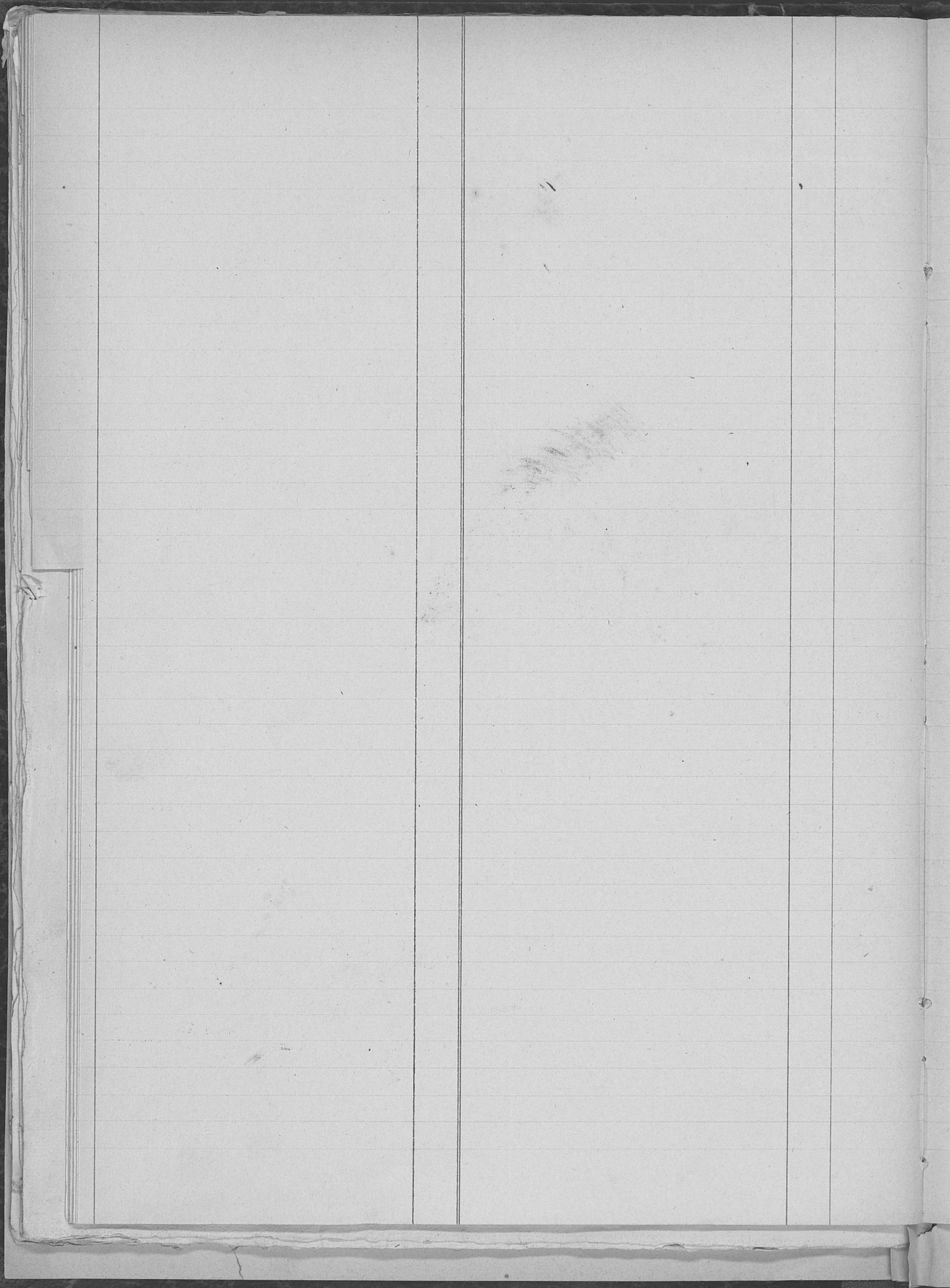




K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Meyer & Sisimands	6.
Mirille & Grenats	3.
Mermouds & Mayard	10.
Mayard & Grandchamp	10.
Mauver & Paquien	10.
Matti & Grieddes	15.
Mudrup & Pogez	16.

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Pages.

Paquier et Clerc	3.
Paquier et Paquier	4.
Pointet et Gougerat	7.
Paquier et Monachon	6.
Porax et Raymond	8.
Péret et Chenoux	12.
Tanchaud et Tanchaud	14.
Pointet et Cuérel	15.
Tanchaud et Maurice	18.
Tanchaud et Lamalingot	22.

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Reynolds & Crauder	—	9.
Hiller & Pointed.	—	11.
Reynolds & Guillonis	—	11.

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Schaffer & Barbony

21.

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



T  
U  
V  
X  
Y  
Z



U  
V  
X  
Y  
Z



*Valtonen & Wobles.*

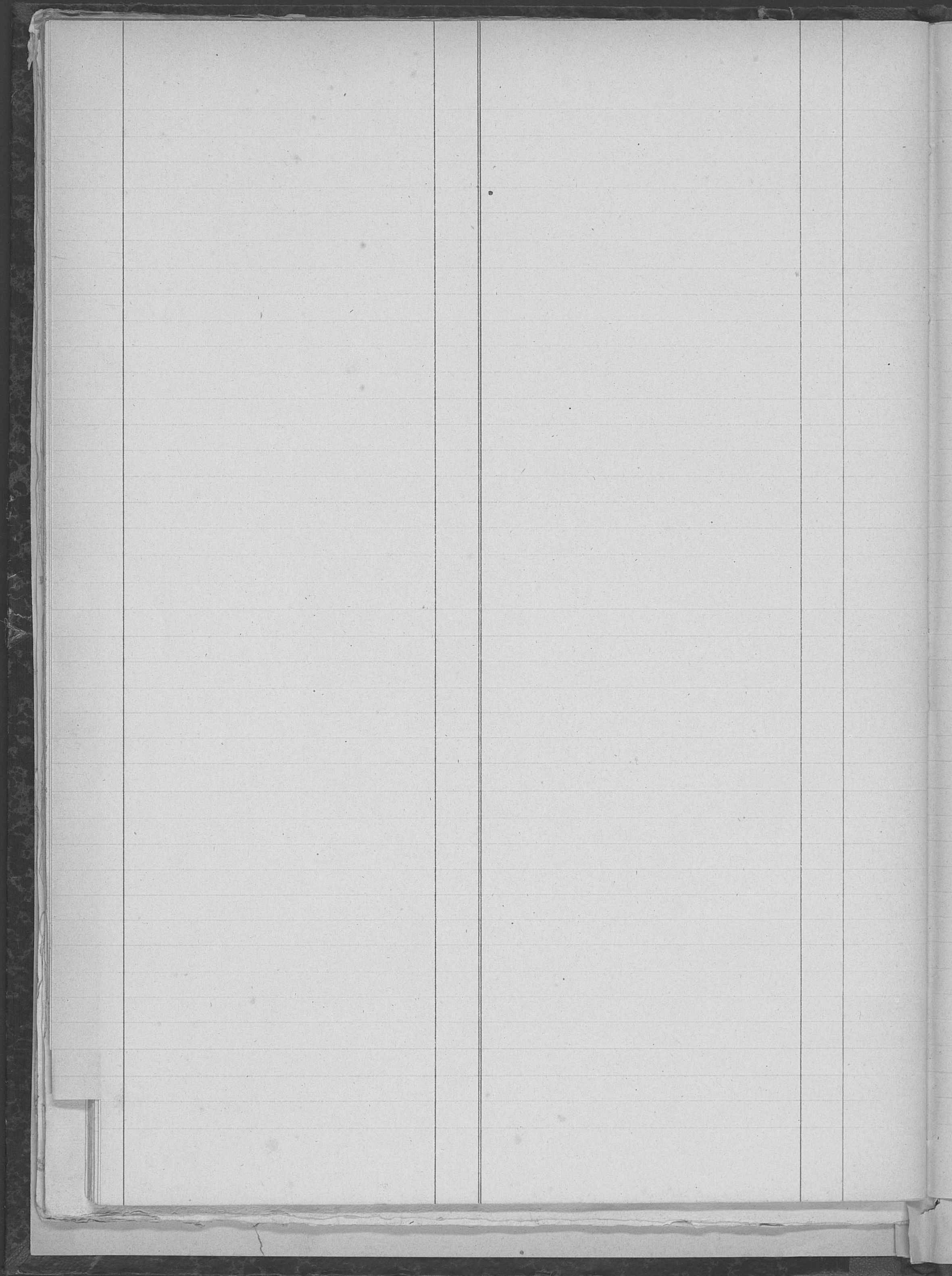
22.

V  
X  
Y  
Z





X  
Y  
Z



Y  
Z



Zwahlen et Moyard

Pages.  
4.

